

ÉCONOMIE

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

Elise HULLERY, Grégory PONTIERE

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

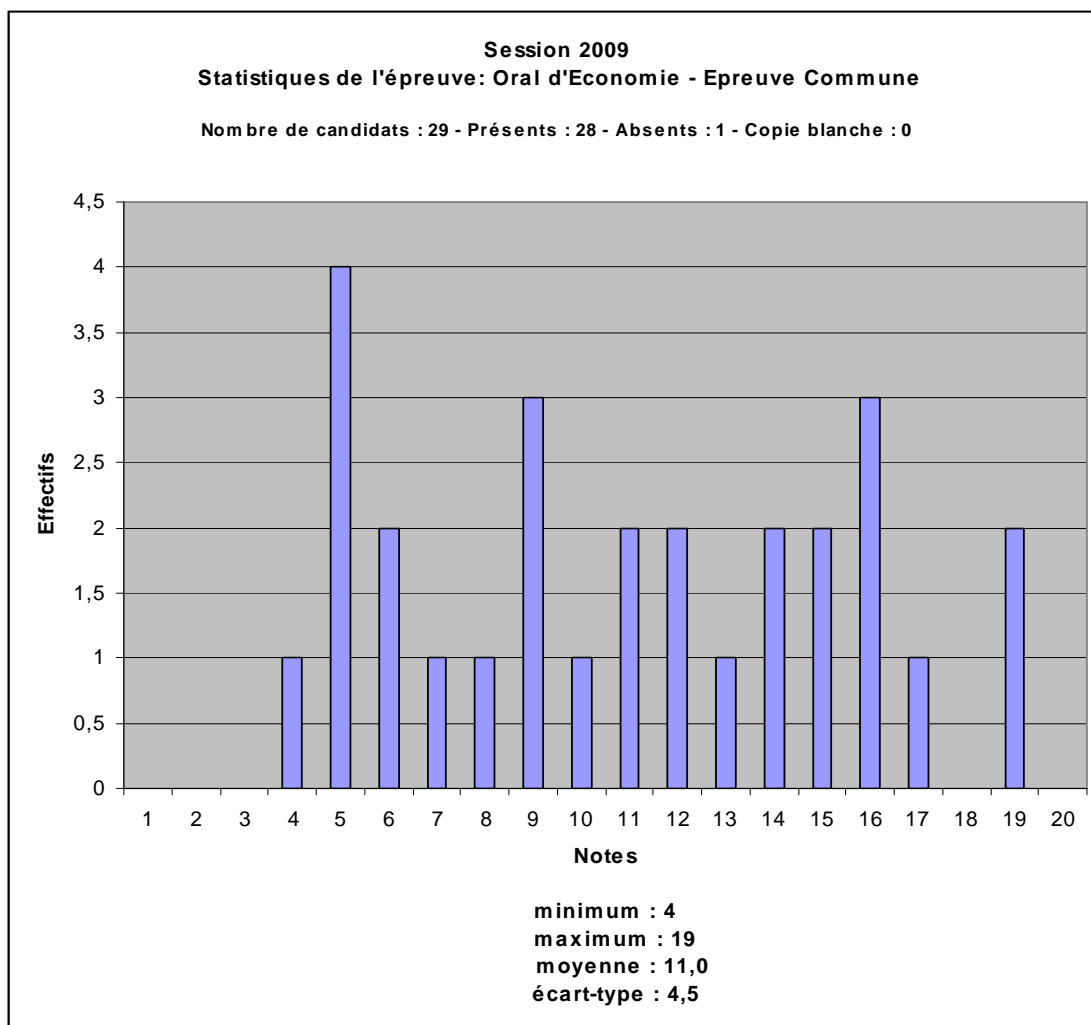
Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 15 minutes d'exposé et 15 minutes d'entretien

Type de sujets donnés : question avec documents

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet par le premier d'un groupe de trois candidats (puis pas de choix pour les deux autres candidats du même groupe)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun



La calculatrice est autorisée et sera fournie par l'Ecole Normale Supérieure dans la salle de préparation.

Les dossiers étaient composés de tableaux, graphiques, schémas et textes extraits de manuels, d'articles ou de rapports.

Le nombre de candidats présentant cette épreuve était de 29 cette année, ce qui est sensiblement supérieur au nombre de candidats en 2008 (25), mais également davantage conforme aux habitudes du concours. La moyenne des notes en 2009 (11) est légèrement inférieure à celle de 2008 (11.4). L'écart type est quant à lui strictement identique à celui de l'année dernière et élevé (4.5), ce qui confirme que le jury s'est efforcé de départager franchement les candidats, afin de produire un signal fort sur leur niveau à l'épreuve orale d'économie. Les notes vont de 4 à 19, avec trois valeurs modales : une à 5, une à 9 et une à 16.

Le jury a été, cette année encore, particulièrement sensible à la qualité des plans structurant les exposés des candidats. Il est en effet crucial, pour pouvoir démontrer sa connaissance et sa compréhension des concepts et mécanismes économiques, de bâtir l'exposé sur des bases claires et bien structurées. Les bons candidats sont toujours ceux qui, avant d'apporter des réponses, parviennent à bien délimiter les contours de la problématique posée, sans débordement (risque du hors sujet) ni interprétation trop restrictive. Le jury a aussi apprécié les efforts fournis par certains candidats pour lier la problématique avec l'actualité économique. Le jury a également noté que certains candidats ont eu recours à un plan du style thèse – antithèse – synthèse, plan qui leur a souvent permis d'apporter des réponses réfléchies et nuancées aux questions posées.

En ce qui concerne les connaissances des candidats en économie, le jury a pu observer que le niveau global des connaissances relatives au programme était très bon, et que la culture générale des candidats en économie était elle aussi assez large. Cependant, le jury a noté des différences significatives entre les candidats, différences qui sont reflétées *in fine* dans les trois valeurs modales de la distribution des notes.

Tout d'abord, le jury souhaite rappeler l'importance de la maîtrise des notions fondamentales en économie. Le jury a notamment été surpris par la connaissance approximative de certains concepts clés, comme par exemple les externalités, les biens publics, et l'efficacité. Il est clair que les candidats ne sachant pas définir rigoureusement et maîtriser des concepts clés ne peuvent que difficilement apporter une argumentation claire et convaincante. Le jury a été par contre très satisfait par le soin avec lequel certains bons candidats se sont appliqués à définir les termes du sujet dans leur introduction, afin de dégager une problématique claire, et d'être précis dans leur raisonnement durant le reste de l'exposé.

Le jury aimerait également profiter de ce rapport pour rappeler que les documents fournis (tableaux, graphes, etc) ne sont là que pour mobiliser et illustrer les concepts économiques. Ils ne doivent donc pas faire l'objet d'une présentation déconnectée de l'argumentation. L'utilisation des documents a donc permis, cette année encore, de départager les candidats moyens des bons voire des excellents candidats. Ces derniers sont ceux qui parviennent à construire, sur base du support que constitue le document, une argumentation riche, démontrant non seulement leur grande connaissance de l'économie, mais aussi leur grande capacité de raisonnement, de rigueur et de clarté.

Le jury a également noté que les candidats de bon voire d'excellent niveau sont aussi ceux qui démontrent une bonne capacité de dialogue avec le jury, c'est-à-dire ceux qui parviennent à écouter les remarques du jury, pour se les approprier et rebondir ensuite dans leur

argumentation. Le jury considère en effet que la capacité d'interagir est primordiale dans la perspective d'une carrière d'enseignant-chercheur.

Le jury a enfin apprécié le bon respect, par les candidats, des règles formelles de l'épreuve. En particulier, les candidats ont démontré, indépendamment de la qualité de leur exposé, une bonne gestion du temps, ce qui révèle un bon entraînement à l'épreuve.

Sujets :

- La progressivité de l'impôt.
- Faut-il remettre en cause les politiques de la concurrence au nom de la politique industrielle ?
- Quelle politique publique des transports ?
- Faut-il baisser les charges salariales pour faire baisser le chômage ?
- Investissement et confiance.
- La recherche a-t-elle sa place dans le secteur public ?
- Faut-il subventionner les services d'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes ?
- Le PIB réel par tête est-il un bon indicateur de la performance économique ?
- Faut-il croire en la monnaie ?
- L'Etat doit-il taxer la consommation d'alcool ?